

# Proposition de services

Refonte de Biereapp



29 juillet 2010

## Proposition de services

#### CONTEXTE

L'Association des étudiants de Polytechnique (AEP) a besoin de faire évoluer son outil de gestion des stocks de bières afin de mieux contrôler les coûts et éviter les pertes lier aux limitations du système actuel.

Le système actuel a été évalué et il a été jugé trop coûteux et complexe à mettre à jour. Face à cette situation AEP à décider de faire une refonte du système.

#### **MANDAT**

Refonte de l'outil de gestion des stocks de bières selon les besoins et caractéristiques déterminées lors le la rencontre du 28 juillet 2010.

#### **SPÉCIFICATIONS**

Le nouvel outil aura les caractéristiques suivantes:

- Module de gestion pour:
  - Fournisseurs
  - Produits
  - Consigne sur les produits
  - Demande des associations (clients)
  - Consommations des clients
- Contrôle des droits des utilisateurs avec un système de connexion et de gestion des droits.

#### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- Apache (avec le module mod\_wsgi)
- Python 2.6
- Django 1.2

## Prévisions budgétaires

Le projet se déroulera en 3 phases. Après chaque phase l'AEP pourra donner son opinion sur les fonctionnalités afin d'ajuster la plateforme à ses besoins.

#### **PHASE 1: LES FONDATIONS**

- Création du modèle de données
- Intégration de l'interface utilisateur
- Mise sur pied des fonctionnalités de base:
  - Gestion des fournisseurs
  - Gestion des produits et consignes

20h @ 40\$ 800,00 \$

#### **PHASE 2: FACTURATION ET UTILISATEURS**

- Mise en place de la gestion des transactions
- Gestion des factures
- Gestion des accès et module de connexion

25h @ 40\$ 1000,00\$

#### **PHASES 3: TESTS FINAUX ET AJUSTEMENTS**

- Notification courriel de la création de facture
- Tests utilisateurs
- Ajustements
- Formation

20h @ 40\$ 850,00\$

TOTAL 2 600,00\$

Offre valide 30 jours suit au dépôt de la présente proposition. Taxes en sus.

Ceci n'est pas une facture.

### Contrat de service

Entre:

Marc Boivin Daphnée Simon

Développeur web VP Interne

Marc Boivin 813A avenue du Bon-Air Québec, QC G1V 2P1 Association des étudiants de Polytechnique inc. C.P. 6079, succ. Centre-Ville Montréal (QC), H3C 3A7

Téléphone : +1 (418) 803-7139 Téléphone : +1 (514) 340-4747 Courriel : boivin@ma14.com Courriel : interne@aep.polymtl.ca

Les parties s'engagent à respecter les conditions suivantes.

#### MARC BOIVIN S'ENAGE À:

- Traiter en toute confidentialité les documents, informations, secrets industriels ou techniques, publiés ou non, mis à la disposition, appris, acquis de quelque façon que ce soit dans ou à l'occasion de l'exécution de ses services en vertu des présentes;
- Remettre à l'AEP, au plus tard à la date du paiement final, tous les documents, matériels ou équipements mis à sa disposition pour l'exécution de ses services;
- Ne jamais divulguer, sans la permission écrite de l'EAP, en tout, ou en partie, lesdits documents, informations, secrets industriels ou techniques;
- Couvrir, à sa charge entière, les frais engagés dans ou à l'occasion de l'exécution de ses travaux, notamment, les frais de bureau, personnel, matériel et autre, sauf les dépenses spécifiquement approuvées par l'AEP;
- Conserver les droits d'auteur des innovations sous-jacentes au matériel produit dans le cadre du contrat;
- Céder les droits d'utilisation non restrictifs et illimités de tout matériel produit dans le cadre du mandat;
- Discuter, en priorité, avec l'AEP de toute opportunité visant la poursuite de travaux réalisés en son nom;
- Respecter les délais de livraison établis avec l'AEP et aviser de manière prompte l'AEP si une date de livraison ne peut pas être respectée.



#### L'AEP S'ENGAGE À:

- Mettre à la disposition de Marc Boivin l'information, les images et les documents nécessaires à la réalisation des tâches, lorsque demandés, et dans le format requis;
- Garantir la légalité d'utilisation de tous les documents transmis;
- Assister à la rencontre de présentation et formation, lorsque prévue au calendrier;
- Réviser, commenter et approuver le travail dans des délais raisonnables de façon à mener à bien les clauses du contrat dans les temps requis;
- Conserver une copie des éléments créés dans le cadre du contrat et assumer la responsabilité de la conservation de ces documents;
- Autoriser Marc Boivin à faire connaître son implication au projet;
- Accepter de verser le total des sommes engendrées pour la réalisation des devis, qu'ils soient, ou non, modifiés ou annulés dans le cadre d'une rencontre de révision de devis;
- S'acquitter des frais de services aux dates prévues (lors de la signature, au mimandat et à la livraison) comme stipulé dans la présente proposition de service, sans quoi un intérêt supplémentaire cumulatif de 1,5% par mois (30 jours) sera chargé en dédommagement;
- Tout arrêt de paiement ou abandon du projet de la part de l'AEP dégage Marc Boivin de tout engagement et responsabilité envers l'AEP;
- Respecter la licence des logiciels utiliser, dans le cadre de la vente ou de la distribution de l'application.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé ce contrat en double original.	
Date ://	Date ://
Marc Boivin Développeur web	<b>Daphnée Simon</b> VP Interne
Marc Boivin	AEP